

Antoine de Rivarol

(1753-1801)

DE LA TRADUCTION

(xxxiv) Comme on a beaucoup parlé des traductions, je n'en dirai qu'un mot en finissant, pour ne pas paroître mépriser ce genre de travail, ou l'estimer plus qu'il ne vaut. J'ai donc pensé qu'elles devroient servir également à la gloire du Poète qu'on traduit, et au progrès de la langue dans laquelle on traduit; et ce n'est pourtant pas là qu'il faut lire un Poète, car les traductions éclairent les défauts et éteignent les beautés; mais on (xxxv) peut assurer qu'elles perfectionnent le langage.

En effet, la langue française ne recevra toute sa perfection, qu'en allant chez ses voisins pour commercer et pour reconnoître ses vraies richesses; en fouillant dans l'antiquité à qui elle doit son premier levain, et en cherchant les limites qui la séparent des autres langues. La traduction seule lui rendra de tels services. Un idiome étranger proposant toujours des tours de force à un habile Traducteur, le tâte pour ainsi dire en tous les sens: bientôt il sait tout ce que peut ou ne peut pas sa langue; il épuise ses ressources, mais il augmente ses forces; sur-tout lorsqu'il traduit les ouvrages d'imagination, qui secouent les entraves de la construction grammaticale, et donnent des ailes au langage.

(xxxvi) Notre langue n'étant qu'un métal d'alliage, il faut la dompter par le travail, afin d'incorporer ses divers élémens. Sans doute elle n'acquerra jamais ce principe d'unité qui fait la force et la richesse du grec; mais elle pourra peut-être s'approcher un jour de la souplesse et de l'abondance de la langue italienne qui traduit avec tant de bonheur. Quand une langue a reçu toute sa perfection, les traductions y sont aisées à faire, et n'apportent plus que des pensées. [...]

AVIS DE L'ÉDITEUR

[...] (xlv) Il est bon d'avertir que cette traduction, faite (xlv) depuis quatre ans, a été communiquée à quelques personnes. Celles qui entendoient le texte, demandoient pourquoi on ne l'avoit pas traduit mot-à-mot? pourquoi on n'avoit pas rendu les termes surannés, barbares et singuliers, par des termes singuliers, barbares et surannés; afin que le Dante fût exactement pour nous ce qu'il étoit pour l'Italie, et qu'on ne pût le lire le Dictionnaire à la main?

Nous renvoyons ces personnes à une traduction du Dante, qui fut faite et rimée sous Henri IV, par un Abbé Grangier. Les tournures de phrase y sont copiées avec tant de fidélité, et les mots calqués si littéralement, que cette traduction est un peu plus difficile à entendre que le Dante même, et peut donner d'agréables tortures aux amateurs.

Ceux qui ne lisoient ce Poète que dans la traduction, étoient fâchés qu'on ne l'eût pas débarrassé de tout ce qui a perdu l'à-propos, de toutes les allusions aux histoires du temps, de toutes les notes: mais ils ne songeoient pas que la brillante réputation de ce Poème ne

permettoit point une telle réforme. Oseroit-on donner l'Iliade et l'Enéide par extrait? Ils ne songeoient pas non plus que le Poème de l'Enfer devant (xlvi) jeter un grand jour sur les événements du 12e et du 13e siècle, il ne falloit pas mutiler ce monument de l'Histoire et de la Littérature toscane.

Il doit suffire aux amateurs, que la physionomie du Dante et l'odeur de son siècle transpirent à chaque page de cette traduction. Il doit suffire aux Gens de Lettres que notre poésie françoise puisse s'accroître des richesses du Poète Toscan: il doit suffire aux uns et aux autres que, sans le trop écarter de son siècle, on l'ait assez approché du nôtre. [...]
